

## LES VOYAGES, C'EST À NOUVEAU PERMIS!

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :

## FORMALITÉS VOL ALLER - JORDANIE\*

Pour se rendre en Jordanie vous devrez présenter :

- Un QR code obtenu en s'inscrivant sur le site Visit Jordan .
- Le **formulaire de** <u>déclaration sur l'état de santé</u> qu'il convient d'imprimer, de compléter et de présenter à l'embarquement.
- Une **attestation d'assu<mark>rance santé internati</mark>onale** attestant de la prise en charge en cas de contamination à la COVID-19, en langue anglaise.

Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier de vos certificats et formulaire.

## FORMALITÉS VOL RETOUR\*

Pour les voyageurs ayant réalisé le schéma vaccinal complet 1 :

• Fournir un certificat de vaccination.

Pour les voyageurs de 12 ans et plus, non vaccinés ou n'ayant pas réalisé le schéma vaccinal complet fournir :

- Soit le résultat d'un test PCR négatif de moins de 72h ou antigénique négatif de moins de 48h avant votre départ.
- Soit un certificat de rétablissement (résultat positif à un test PCR ou antigénique réalisé plus de onze jours avant le départ.

Ce certificat n'est valable que pour une durée de six mois à compter de la date de réalisation de l'examen ou du test).

• Vous devez également présenter à l'enregistrement de votre vol à l'aéroport une copie numérique d'un formulaire de localisation numérique des passagers (dPLF) rempli avant le voyage sur le site <a href="https://app.euplf.eu/#/">https://app.euplf.eu/#/</a>.

